

Réunion du Conseil Municipal

JEUDI 31 MARS 2011 à 20 h 00

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 24/03/2011

PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

31 mars 2011

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Un scrutin a eu lieu, Madame POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

DELIBERATIONS à l'ordre du JOUR

Administration Générale / Finances :

- délibération n° 1 - Dossier d'aide « FISAC » boucherie charcuterie de la Place Gambetta – M. MIRANDE
- délibération n° 2 - Plan Communal de Sauvegarde – Adhésion et Convention avec le Centre de Gestion des Landes

Education /Associations/Sports/Animations

- délibération n°3 - Achat d'instruments de musique pour l'Harmonie municipale
- délibération n° 4 - Désignation de membres au Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des fêtes et animations

Information/Communication aux Membres du Conseil Municipal :

- Information sur la Commission des Sports du 29 mars 2011
- Information sur les travaux du Groupe Accessibilité
- Information sur la Commission des Travaux du 28 mars 2011
- Information sur les travaux des Correspondants de Quartier

La séance est ouverte à 20 h 00.

Monsieur le Maire :

- remercie les membres présents,
- fait procéder à la désignation d'une secrétaire de séance :
Carine POLESE est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

La période des élections cantonales étant terminée, le Maire, Jean-François BROQUERES indique que le Conseil Municipal se réunit en cette fin de premier trimestre 2011 pour un ordre du jour composé :

- de quatre délibérations,
- et d'informations ou comptes rendus de différentes commissions et groupes de travail qui se sont tenus de début janvier à ce jour.

En effet, l'activité des élus et des services municipaux a été fournie ces trois derniers mois tant en commissions, groupes de travail ou réunions, et sur des dossiers importants pour la commune à savoir : «Centre de loisirs », «Circulation des Poids Lourds », «Visite du Préfet et des services de l'Etat pour les problèmes de circulation rue des charpentiers et en centre-ville de TARTAS», «voirie du quartier PECHUCQ », «groupes de travail accessibilité et correspondants de quartiers », «actions sportives et animations ».

Pour tout cela, Monsieur le Maire remercie les élus et services du travail accompli.

Ensuite, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une réunion du Conseil Municipal sera organisée très rapidement, avant la fin avril avec le vote des budgets. Préalablement, la commission des finances élargie se réunira pour examiner le compte administratif 2010, travailler aux orientations budgétaires 2011/2012, et préparer le budget 2011.

Toutefois, Monsieur le Maire attire l'attention des élus et donne des explications sur la tenue de la prochaine séance du Conseil, prévue seulement fin avril 2011.

En effet, une circulaire a été adressée aux collectivités territoriales informant du report de la date d'adoption des budgets, fixée en 2011 et 2012 au 30 avril, principalement en raison des effets de la réforme territoriale. De plus, la communication tardive de la part des services de l'ETAT des éléments nécessaires à la préparation des budgets, ne permet pas de disposer des éléments suffisants pour bien travailler à l'élaboration desdits budgets, et l'on sait combien les ressources des collectivités sont aujourd'hui contraintes.

Pour exemples : les bases fiscales ont été reçues en mairie le 28 mars 2011 alors que c'était le 18 février en 2009, et le 11 mars en 2010. S'agissant des dotations, elles ne sont toujours pas connues, notamment la dotation globale de fonctionnement dont les informations devraient nous parvenir première semaine d'avril 2011.

Dès lors dans un contexte difficile, il était nécessaire d'attendre le mois d'avril pour une prochaine séance du Conseil municipal, ce qui a permis aux différentes commissions ou groupes de travail de se réunir, élus et services ayant des dossiers techniques et importants à préparer.

Monsieur le Maire aborde donc les questions à l'ordre du jour :

DELIBERATIONS à l'ordre du jour :

I - Délibération n° 1 - Dossier d'aide « FISAC » boucherie charcuterie de la Place Gambetta – M. MIRANDE

Rapporteur : *Jean-François BROQUERES, Maire*

Dans le cadre des aides du « FISAC », Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Chambre des Métiers se propose d'attribuer une aide à M. MIRANDE qui vient de reprendre l'activité de la boucherie charcuterie de la Place Gambetta depuis la fin 2010. Il s'agit pour la commune de donner un avis, et l'aide concernerait l'équipement d'un véhicule frigorifique.

Madame LEFORT, Conseillère municipale demande quel serait le montant de l'aide.

Monsieur le Maire précise que la commune n'émet qu'un avis, et que le montant est décidé par les services de l'ETAT, et le ministère concerné.

A l'unanimité des membres présents, avis favorable est donné.

II - délibération n° 2 - Plan Communal de Sauvegarde – Adhésion et Convention avec le Centre de Gestion des Landes

Rapporteur : *Xavier DE ZANET, adjoint au maire.*

Xavier DE ZANET, adjoint au maire prend la parole et présente l'adhésion/convention de la Ville de TARTAS au Centre de Gestion des Landes pour la mise en place du « Plan Communal de Sauvegarde » :

Xavier DE ZANET aborde différents points :

Un peu d'historique : le 5 février 1952, le Ministère de l'Intérieur décidait la mise en place du Plan ORSEC. ORSEC voulant dire ORGANISATION des SECOURS. Dans ce plan, coexistaient plusieurs plans activés par le Préfet du Département. Le Plan ORSEC a été supprimé par la loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004.

On ne parle plus de déclenchement du Plan ORSEC mais d'activation du dispositif ORSEC qui signifie organisation de la réponse de Sécurité Civile.

Et à l'intérieur de ce dispositif figure le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Pourquoi un PCS ? : les tempêtes de 1999, les inondations de la Somme en 2001, l'accident d'AZF à Toulouse en 2001, la canicule en 2003, les récentes tempêtes Klaus et Xynthia ... sont autant d'évènements qui ont montré que les communes n'étaient pas préparées à affronter ce type de crise. L'article 13 de la loi de modernisation de la Sécurité Civile oblige les communes soumises à un Plan de Prévention des Risques approuvé ou comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention, à mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde.

De par l'approbation de son **PPRI** (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) la commune de TARTAS a donc obligation à l'élaboration et à la mise en place d'un PCS.

Qu'est-ce qu'un PCS ? : c'est un plan local de gestion de crise qui s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police administrative du Maire.

Ce plan doit prendre les mesures de prévention contre tous types de risques majeurs et d'évènements graves de sécurité.

Le Maire a la responsabilité de sa mise en œuvre sur sa commune.

Les objectifs :

1. Prévention des risques
2. Information à la population
3. Alerte à la population
4. Protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Ce plan doit contenir le **DIDRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) afin d'informer la population sur les risques et les consignes de sécurité. L'idée essentielle du PCS est d' « être à jour le jour J ». L'élaboration de ce plan ne vise donc pas à réaliser seulement un document mais à préparer et organiser la commune de TARTAS pour faire face aux situations d'urgence, tout en tenant compte de la taille de notre commune et de ses habitudes de fonctionnement.

Ainsi, pour mener à bien cette démarche, - et si vous décidez de l'approuver- il est souhaitable que nous mettions en place un véritable projet dont les étapes seraient les suivantes :

- ✓ le diagnostic des risques,
- ✓ le travail sur l'alerte et l'information de la population,
- ✓ le recensement des moyens communaux et privés,
- ✓ la création d'une organisation de crise,
- ✓ qui fait quoi, où, comment,
- ✓ et enfin et surtout la pérennisation du projet dans le temps par des exercices et des procédures de mise à jour.

En vue de garantir le caractère opérationnel du PCS dans le temps, des éléments importants sont également à prendre en compte :

- la participation du maximum de personnes à son élaboration pour favoriser son caractère opérationnel et son approbation par les acteurs,
- la réalisation d'outils simples mais efficaces plutôt qu'un support papier volumineux mais non maîtrisé,
- la mise place d'exercices réguliers permettant de tester tout ou partie du PCS et d'instaurer le principe d'amélioration continue.

Quels sont les évènements concernés ? :

Ils peuvent être :

- **les risques naturels, climatiques** : inondations, feux de forêts, mouvements de terrain, neige/verglas, canicule, fortes précipitations, tempête,
- **les risques technologiques** : industries du type SEVESO, rupture de digue, transport de matières dangereuses,
- **les risques sanitaires** : pandémie, pollution de l'air, du réseau d'eau potable, de la Midouze,
- **les accidents de grande ampleur**, dont éventuellement lors d'une manifestation, d'un rassemblement...

Pour conclure, j'indiquerai qu'à terme, ce plan pourrait déboucher sur un PICS, un Plan Intercommunal de Sauvegarde avec la mise en commun des moyens de secours, chaque Maire conservant la responsabilité de la mise en action du plan sur son territoire. Enfin, l'élaboration de ce PCS se fait suivant le guide méthodologique du Ministère de l'Intérieur sous le contrôle de la Direction de la Défense et de Sécurité Civiles ».

A l'issue de cette présentation par Xavier DE ZANET, Monsieur le Maire indique qu'un partenariat a été mis en place entre l'association des Maires des Landes et le Centre de Gestion des Landes, afin de mutualiser les moyens et proposer des solutions aux communes. Pour la Commune de TARTAS, la dépense serait de l'ordre de 20 000 €, montant pour lequel la Ville peut prétendre à des subventions à hauteur de 80 %.

A l'unanimité des membres présents, il est donné un avis favorable :

- à la signature de la convention avec le CDG pour la réalisation du Plan Local de Sauvegarde,
- pour solliciter auprès du FEDER, de la région ou tous organismes, des subventions,
- pour autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents.

Xavier DE ZANET adjoint au Maire est désigné pour travailler sur ce dossier.

III - délibération n°3 - Achat d'instruments de musique pour l'Harmonie municipale

Rapporteur : *Patrice LASSUS, Conseiller municipal.*

Patrice LASSUS, Conseiller municipal propose comme chaque année, d'acheter des instruments de musique pour les activités de l'Harmonie Tarusate. Il s'agit d'une clarinette et d'un bugle, pour un montant dans la limite de 5 000 € (4535, 60 €).

Les crédits seront inscrits au budget 2011 de la commune.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Patrice LASSUS précise qu'une subvention du Conseil Général de l'ordre de 50% sera reversée à la commune postérieurement.

Jean Marsan, Conseiller délégué, demande de prévoir l'achat d'un logiciel pour les activités de la Bibliothèque.

En réponse, Monsieur le Maire indique que cela sera examiné lors de la préparation du prochain budget.

IV - délibération n° 4 - Désignation de membres au Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des fêtes et animations

Rapporteur : *Dominique DEGOS, adjointe au Maire.*

Dominique DEGOS propose à l'assemblée de pourvoir au remplacement de deux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Fêtes et animations comme suit :

- ***de désigner Monsieur Eric LAMOTHE, adjoint au Maire en charge des travaux, en remplacement de Madame Catherine ULMANN conseillère municipale.***
- ***de désigner Monsieur François DUCAMP, commerçant en centre-ville, en remplacement de Madame Valérie CABIRO.***

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il est précisé que le Conseil d'exploitation en date du 24 mars 2011, a donné un avis favorable.

Philippe DUPOUY, Conseiller municipal intervient et demande où en est la préparation des prochaines fêtes de TARTAS.

Dominique DEGOS, adjointe au Maire et Présidente de la Régie, indique que les commissions travaillent et qu'elle garde la primeur des informations et décisions au Conseil d'Exploitation.

L'examen des délibérations étant épuisé, Monsieur le Maire aborde les informations au Conseil Municipal.

V – Information/ Communication aux Membres du Conseil Municipal :

INFORMATION SUR LA COMMISSION DES SPORTS du 29 mars 2011 :

Philippe DUBOS, adjoint au Maire en charge du sport, des loisirs et associations prend la parole pour faire un compte rendu à la fois des activités des derniers mois et de la commission des sports qui s'est réunie en date du 29 mars dernier.

Vacances sportives :

Pour mémoire, lors de la commission des sports du 9 décembre 2010, avait été validé le principe d'organiser des vacances sportives (février, printemps, automne) pour les enfants, en utilisant les différentes installations municipales, en partenariat avec les associations et l'appui des animateurs municipaux.

Les premières activités organisées en février ont reçu un bon succès, des groupes de 12 à 20 enfants tous les jours, sur deux semaines (différents sports proposés par les associations de TARTAS, ainsi que du Hip Hop, et du secourisme). Quarante inscriptions d'enfants, qui sont pour la plupart déjà licenciés. Enfin, Philippe DUBOS donne le détail des activités qui seront proposées aux vacances de printemps, et avec en point fort une journée «portes ouvertes» pour la pratique de plusieurs sports.

Parcours de santé :

Carine POLESE, Conseillère municipale, intervient sur la réhabilitation du parcours de santé qui a été réfléchi en commission des sports, et effectué sur le terrain avec les services techniques municipaux. Une boucle de 1 100 mètres a été redéfinie, avec une nouvelle signalétique.

Une première animation est prévue le week-end des 2 et 3 avril dans le cadre du parcours du cœur avec l'implication des animateurs municipaux et plus particulièrement du service des sports de la Ville.

Service sports associations animations :

Philippe DUBOS indique qu'au sein de la direction « éducation associations sports animations » de la Ville, un service des sports a été créé et fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2011. Sur les prochaines semaines, et plus précisément pour le mois de septembre, un suivi administratif des associations va être mis en place. Il sera notamment organisé un suivi des manifestations sportives et associatives sur la commune durant l'année, ce qui permettra de travailler avec les différentes commissions municipales, travaux et finances par exemple, afin d'améliorer les aides et la coordination des interventions auprès des associations, pour l'animation de la ville.

Il a été demandé aux animateurs d'être présents pendant le temps municipal lors des grands rassemblements sportifs sur la plaine des sports ou les diverses installations sportives.

Piscine :

Une réflexion a été menée avec les services techniques pour des aménagements aux abords de la piscine. Une prochaine réunion de travail est prévue avec le Président de la section natation et l'adjoint au maire en charge des travaux afin de réaliser les travaux pour l'été (confection d'une dalle, d'une tonnelle,...travaux divers d'entretien).

Plaine des sports « étude CAUE » :

Après un travail au sein des services techniques et notamment en réunion du vendredi, une rencontre a été organisée avec le CAUE pour mener une étude sur la plaine des sports (plaine des sports, site d'Ous Pins, abords du futur centre de loisirs, réalisation des cours de tennis couverts, acquisitions foncières...). Philippe DUBOS informe qu'à réception des résultats, une présentation des préconisations sera faite.

Après ces interventions de Philippe DUBOS et de Carine POLESE, Monsieur le Maire souligne le travail accompli et félicite les élus et services associés sur ces différents dossiers.

INFORMATION GROUPE « ACCESSIBILITE »

Céline ROLLIN, Conseillère déléguée, et Viviane DEHEZ-BATISTA, Conseillère municipale, donnent compte rendu des différentes réunions organisées depuis début fin 2010, tant sur le parcours de la personne que sur les problèmes relevés en matière de circulation, vitesse et signalétiques verticale ou horizontale sur la commune. Une commission de synthèse des points relevés a été organisée le 24 février 2011, afin de lister les priorités et demandes pour une rencontre avec la commission des travaux.

Eric LAMOTHE, adjoint au Maire en charge des travaux, indique alors que les petites réparations seront effectuées dans le cadre du travail des services techniques sur les prochains mois, au quotidien. Pour les points plus importants ou ayant une incidence financière, une programmation et des solutions seront proposées.

Isabelle ROCA, Conseillère municipale, demande d'étudier la matérialisation d'un emplacement « PMR », aux abords du collège.

Eric LAMOTHE indique que les services s'en occuperont prochainement.

Monsieur le Maire dit sa satisfaction sur le travail effectué, et la présence de représentants d'associations, de personnes âgées et d'habitants aux côtés de Céline ROLLIN et Viviane DEHEZ-BATISTA démontre la nécessité de ce groupe de travail.

INFORMATION COMMISSION DES TRAVAUX DU 28 MARS 2011

Monsieur le Maire demande à Eric LAMOTHE, adjoint au Maire, de donner communication sur les différents dossiers de travaux ou chantiers depuis le début d'année.

Centre de loisirs « structure plurivalente » :

Avant l'intervention d'Eric LAMOTHE sur ce dossier, Monsieur le Maire tient à dire sa satisfaction sur l'avancement du dossier «Centre de Loisirs » et donne des informations sur les éléments financiers.

«Après une rencontre en décembre dernier avec les maires des communes autour de TARTAS et partenaires dans le futur fonctionnement de la structure, en présence des principaux adjoints et d'Isabelle LEGLISE, Conseillère déléguée, des avancées ont été faites tant sur le montage financier que technique.

S'agissant de l'aspect financier, un estimatif transmis le 11 mars du cabinet DUFON porte le montant de l'opération à 1 545 000 € hors taxes (pour un montant de 1 515 000 € prévu initialement), en tenant compte de modifications liées notamment à la restauration.

Différentes réponses tant de la Région, du Conseil Général, de la CCPT, et de différents financeurs nous permettent d'espérer des subventions ou participations qui couvriront un peu plus de 50 % du projet, et on espère atteindre les 70 % ou plus. De plus la Caisse d'allocations familiales s'est engagée sur un prêt de 149 000 € remboursable en sept ans, à taux zéro. Ainsi, la Ville de TARTAS voit se concrétiser un projet, qui sous la précédente mandature était beaucoup plus coûteux et sans financements assurés.

Enfin, quelques éléments sont encore à affiner, Isabelle LEGLISE travaille sur les besoins en mobiliers, matériels et besoins informatiques de la future structure avec Patrice LAGUE, coordonnateur du service éducation. Ces éléments seront ajoutés aux autres besoins de la structure qui se veut être aussi un équipement multi-fonctions ouvert aux habitants, et aux activités associatives et socio-culturelles de la commune, voire du Pays Tarusate. En effet, les activités du centre de loisirs ne concerneront que 120 à 140 jours sur l'année, et donc pour les jours restants, à savoir les 2/3 de l'année, la structure sera ouverte à d'autres activités ».

Ensuite, Eric LAMOTHE donne le détail de l'avancement du dossier technique et des différentes études, qui laissent espérer un lancement de la procédure d'appel d'offres avant la fin du semestre et très certainement la pose de la première pierre en septembre octobre 2011.

Philippe DUPOUY Conseiller municipal demande alors des précisions sur la part autofinancée par la commune, question à laquelle Monsieur le Maire répond en expliquant les mécanismes budgétaires, financements et aspects de trésorerie.

A la question d'Alain DEHEZ, adjoint au maire, qui demande quel bardage a été retenu, Eric LAMOTHE précise qu'il s'agira de bois rectifié.

Autres travaux et dossiers :

Eric LAMOTHE donne communication des différents dossiers menés ces derniers mois par les services techniques, des comptes rendus des réunions de travaux du vendredi, et du travail de la commission des travaux du 28 mars dernier à savoir :

- Empierrement des chemins communaux, circuits de fauchage qui ont débuté depuis le mois de février.
- Détail du programme voirie de 2010 avec la réalisation de différents revêtements, et travaux fossés. De plus une entreprise a été mandatée pour intervenir prochainement pour le

reprofilage de certains chemins communaux avec le passage d'une pelle, d'un compacteur, et d'une niveleuse.

- Rue des charpentiers : visite du Préfet en janvier et différentes réunions avec les services du Conseil général, de la DDTM, ont été organisées, avec le rendu d'une première étude pour sécuriser la rue et trouver des solutions aux problèmes soulevés par le flux des véhicules, etc...
- Quartier « PECHUCQ » : une procédure de consultation va être lancée pour la réfection de la voirie, enfouissement des réseaux et le problème des eaux pluviales. Une réunion a été organisée avec les riverains le 9 mars, et une prochaine réunion sera organisée à la fin du semestre avant les travaux de l'entreprise.
- Panneaux lumineux : commande de réparation a été passée ainsi que demande pour des contrats de maintenance. Eric LAMOTHE souligne le montant important de la dépense engagée.

Jean MARSAN, Conseiller délégué, se demande si l'emplacement sur la Ville Haute est judicieux.

- Signalétique, marquage au sol, et problèmes relevés par le groupe accessibilité ont commencé à être examinés, et des solutions vont être proposées avec une programmation.
- Epicerie sociale : les travaux devraient s'achever deuxième quinzaine de mai.
- Ecole : une deuxième tranche de peinture des classes va être réalisée aux vacances de printemps.
- Jardins familiaux, Piscine et Fleurissement vont être réalisés sur les prochaines semaines.
- Diagnostic « ENERGIE » : Eric LAMOTHE travaille avec Jérôme CABANNE sur ce dossier.
- Salle de réception de football : les travaux s'achèvent, le mobilier tables chaises doit être commandé prochainement.
- Local section natation : un local vacant a été aménagé pour la section à la plaine des sports, après une réfection des peintures par les services municipaux.

Enfin, Eric LAMOTHE donne information sur divers points :

- ACMO : de juin 2010 à février 2011, un point a été fait sur le local « EPI », la signalétique des chantiers avec des formations à venir sur le mois d'avril, un suivi des véhicules avec une formation à venir sur la conduite au mois de mai prochain. Un relevé des plans de secours a été fait, avec un contrôle sur différents bâtiments.

Sur le prochain trimestre, une attention particulière sera portée par l'ACMO Bruno ESPAGNET et le DGS Yves SERVETO, sur les visites de sécurité dans les bâtiments, les contrats de maintenance et registres de sécurité. Enfin différentes actions de formation vont être poursuivies.

- ORGANISATION des SERVICES TECHNIQUES :

Sur le premier trimestre une rencontre avec l'ensemble des agents a été organisée aux ateliers municipaux afin de réfléchir à l'organisation du travail, tant les missions quotidiennes sur l'année (essentiellement l'entretien des installations municipales, de la voirie et des espaces), que le travail demandé par le montage, le démontage ou le déroulement des manifestations sur la commune.

Suite à ces échanges, des réunions ont été organisées par secteur d'activités, et trois grandes équipes ont été définies, tout en responsabilisant des chefs d'équipes :

...Espaces verts, terrains de sports, espaces publics : Messieurs BENESSE et COUDROY,

...Bâtiments/installations municipales : Messieurs BONNENNOUVELLE et LABORDE,

...Voirie/propriété urbaine/chemins forêts : Messieurs BROCARD et DUCASSE.

Chaque semaine, une réunion des chefs d'équipes est organisée pour planifier le travail, avec des orientations et instructions décidées en réunion des services par l'élus aux travaux le vendredi. Une réunion tous les un mois à un mois et demi sera organisée avec l'ensemble du personnel en présence de l'élus aux travaux, du DGS, du responsable des services techniques et de Henri DEYRIS en charge de superviser l'ensemble de la direction technique et de l'urbanisme.

En conclusion, Eric LAMOTHE rappelle qu'un document est envoyé en début de semaine, à tous les élus et services afin de donner le compte rendu des activités et informations sur l'avancement des différents dossiers.

Monsieur le Maire remercie Monsieur LAMOTHE, les élus de la commission des travaux de tout ce travail.

Philippe DUPOUY, intervient pour attirer l'attention sur les problèmes rencontrés lors des travaux d'enfouissement des lignes par ERDF.

En réponse, Monsieur le Maire indique que l'attention des communes a été attirée sur ce problème ; aussi, des instructions ont été données aux services techniques municipaux afin de veiller au bon déroulement des chantiers sur le territoire communal.

INFORMATION GROUPE CORRESPONDANTS DE QUARTIERS :

Xavier DE ZANET, adjoint au maire, prend la parole et liste les différentes remarques des correspondants de quartier sur les six derniers mois. Il a été répondu à l'essentiel des demandes et pour les points les plus importants, un rapprochement est fait avec l'élue en charge des travaux ou les élus concernés. Une réunion de synthèse a été organisée courant février en présence de tous les correspondants et de Monsieur le Maire.

Les questions inscrites à l'ordre du jour étant épuisées, Monsieur le MAIRE indique que la séance est terminée.

A ce moment-là, Philippe DUPOUY, Conseiller municipal, demande la parole, annonce « chacun sait que j'ai un bon carnet d'adresses et le développement économique de TARTAS est ma préoccupation majeure », et ajoute qu'un projet aurait pu voir le jour sur l'ancien site du Centre des Tabacs, route de Mariterre.

Monsieur le Maire prend la parole et indique que ce dossier concerne des propriétaires privés.

A une nouvelle intervention de Philippe DUPOUY, Xavier DE ZANET, adjoint au maire, intervient pour indiquer que cette question n'est pas inscrite à l'ordre du jour.

Puis, Monsieur le MAIRE, à l'interpellation sur laquelle tous les moyens nécessaires n'auraient pas été mobilisés quant à l'implantation d'une activité sur le site de l'ancien Centre des Tabacs, fait observer :

- Premièrement :
Qu'il n'est pas acceptable de mettre en cause le professionnalisme des services administratifs qui ont répondu en tous points aux diverses pétitions orales du prétendu porteur de projet
- Deuxièmement :
Que le projet ne concerne pas directement la commune, puisque le terrain en question est entre les mains d'opérateurs privés
- Troisièmement :
Qu'en tout état de cause une révision du PLU serait nécessaire et que l'avis des services de la DDTM devra être recueilli et il sera nécessaire de s'appuyer sur un motif d'intérêt général pour la commune
- Quatrièmement :
Qu'en l'état actuel du dossier (qui se révèle n'être qu'un projet aux contours extrêmement flous) aucune de ces conditions n'est réunie, et qu'en l'absence de demande écrite du demandeur, aucune démarche ne pourrait avoir de bonne chance de prospérer...

Monsieur le Maire propose à Monsieur DUPOUY de le rencontrer prochainement, et lève la séance.

Il est 22 h 30.

--- o0o ---